

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Afférents au conseil : 11
Présents : 9

ROSIERES-EN-HAYE

Département de Meurthe-et-Moselle

Date convocation : 28 février 2014
Date d'affichage : 10 mars 2014

Séance du 6 mars 2014

L'an deux mil quatorze, et le six mars à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Claude HANRION**

Présents : Hervé AUBRIOT, Dominique CHAUMONT, Eric CLAUDOT, Rita COLLIGNON, Jean-Pierre TELLIEZ, Joëlle TELLIEZ, Pierrette VERBEKE, Patricia WARKEN

Absents excusés: Frédéric ANDRÉ, Eliane VINCENT

Madame Pierrette VERBEKE a été nommée secrétaire de séance.

01/14 - APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

Le Maire sort de la salle pour le vote des comptes administratifs présentés par l'Adjoint au Maire.

Service de l'assainissement

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2013 du service d'Assainissement qui s'établit ainsi :

	Résultats 2012	Dépenses 2013	Recettes 2013	Restes à réaliser	Résultats 2013
Section d'investissement	12 715.47	-12 074.59	8 274.30	0.00	8 915.18
Section d'exploitation	19 743.02	-24 298.04	21 088.87	0.00	16 533.85
Résultat Global	32 458.49	-36 372.63	29 363.27	0.00	25 449.03

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 du service de l'assainissement dressé par le Maire et présenté par l'adjoint au Maire.

Service de l'eau

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2013 du service de l'Eau qui s'établit ainsi :

	Résultats 2012	Dépenses 2013	Recettes 2013	Restes à réaliser	Résultats 2013
Section d'investissement	-21 212.84	-3 644.56	37 599.68	-7 467.00	5 275.28
Section d'exploitation	127 560.33	-20 385.83	14 908.13	0.00	122 082.63
Résultat Global	106 347.49	-24 030.39	52 507.81	-7 467.00	127 357.91

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2013 du service de l'eau dressé par le Maire et présenté par l'adjoint au Maire.

Budget Principal de la commune

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2013 qui s'établit ainsi :

	Résultats 2012	Dépenses 2013	Recettes 2013	Restes à réaliser	Résultats 2013
Section d'investissement	262 481.94	-117 487.44	54 386.81	-116 500.00	82 881.31
Section d'exploitation	797 921.50	-192 964.09	294 567.62	0.00	899 525.03
Résultat Global	1 060 403.44	-310 451.53	348 954.43	-116 500.00	982 406.34

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget principal 2013

(Pour : 8/8)

02/14 - APPROBATION COMPTES DE GESTION 2013

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2013 pour le budget principal et les budgets des services de l'eau et de l'assainissement ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2013 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les comptes de gestion pour l'exercice 2013 dressés par le receveur de la commune, comptable du trésor public à Pont à Mousson, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, et détaillés ci-après, n'appellent ni observation ni réserve de sa part

	Résultat 2012	Part affecté à l'investissement exercice 2013	Résultat de l'exercice 2013	<i>Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire</i>	Résultat de clôture 2013
Budget principal					
Investissement	262 481.94 €	- €	-63 100.63 €		199 381.31 €
Fonctionnement	797 921.50 €	- €	101 603.53 €		899 525.03 €
Total 1	1 060 403.44 €	- €	38 502.90 €		1 098 906.34 €
Assainissement					- €
Investissement	12 715.47 €	- €	-3 800.29 €		8 915.18 €
Fonctionnement	19 743.02 €	- €	-3 209.17 €		16 533.85 €
Total 2	32 458.49 €	- €	-7 009.46 €		25 449.03 €
Eau					- €
Investissement	-21 212.84 €	- €	33 955.12 €		12 742.28 €
Fonctionnement	152 740.17 €	- 25 179.84 €	-5 477.70 €		122 082.63 €
Total 3	131 527.33 €	- 25 179.84 €	28 477.42 €		134 824.91 €
Total 1+2+3	1 224 389.26 €	- 25 179.84 €	59 970.86 €		1 259 180.28 €

(Pour : 9/9)

03/14 - PARCELLES RUE DES ARDENNES : emplacement réservé

Monsieur le Maire rappelle l'emplacement réservé rue des Ardennes : n° 2 de la liste des emplacements réservés inscrits au PLU approuvé le 28 juillet 2011.

Plusieurs terrains de cette rue ont été récemment vendus.

Il convient de faire régulariser la cession des emprises revenant à la commune pour le projet d'aménager et élargir l'emprise rue des Ardennes (création de trottoirs).

Le conseil municipal de Rosières-en-Haye, après en avoir délibéré, autorise le Maire à faire toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents pour aboutir à l'acquisition de ces emprises.

Les frais seront prévus au budget de la commune.

(Pour : 9/9)

Pour Copie Conforme,

Le Maire, Claude HANRION